

Handicap auditif : contribuer à l'aménagement des postes de travail

La surdité amène les personnes à mettre en place, consciemment ou pas, diverses stratégies très coûteuses. Dans un contexte de mutation des modes de travail, les avancées technologiques majeures telles que la transcription écrite de la parole, l'interprétariat à distance en langue des signes, la connectivité avec les appareils auditifs, ne peuvent à eux seuls répondre à l'ensemble des besoins de la personne. Vous souhaitez les découvrir pour ajuster votre conduite d'intervention, mais aussi mieux transformer les situations de travail pour tendre vers un aménagement de poste capacitant ? Cette formation répondra à votre besoin.

Objectifs

- Identifier les stratégies de compensation et/ou de contournement de la personne ayant des troubles de l'audition (surdité, acouphènes, hyper-acousie)
- Analyser le mode de fonctionnement d'une personne à travers son parcours depuis la survenue du handicap
- Lier le mode de communication des personnes et l'impact sur leur activité
- Proposer des aménagements de poste de travail au-delà des aides techniques

Contenu

- L'oreille et les troubles de l'audition
- Les différentes formes de surdité, les appareillages et les compléments techniques
- Les différences entre sourds/malentendants de naissance et/ou devenus sourds/malentendants
- Les stratégies de compensation
- S'entretenir avec une personne en prenant en compte ses besoins spécifiques
- Apports et limites des aménagements possibles pour les personnes ayant des troubles de l'audition
- Aménagement de l'environnement de travail (implantation dans l'espace, orientation, acoustique)
- Les aides techniques pour la téléphonie et soft phonie
- Les situations collectives de communication
- Les aides humaines et technico-humaines (interfaces de communication, interprètes, dispositifs de transcription instantanée de la parole, signaux sonores d'alerte...)
- La sensibilisation aux troubles de l'audition
- Le développement de l'assertivité de la personne au cours de l'intervention pour qu'elle soit actrice aujourd'hui et demain

14h (2 jours)

 4 & 5 nov. 2025  17 & 18 mars 2026

 5 & 6 nov. 2026

Lieu : Grand Paris, à Joinville-le-Pont (94), 15 min du centre de Paris

Public & prérequis : Ergonomes (Pas de prérequis)

Intervenant(s) : Patricia Guilbault, ergonome consultante et éducatrice spécialisée, experte du handicap auditif depuis plus de 15 ans

Effectifs : Groupe de 4 à 10 participants maximum

Coût : 1050 € net de taxe

Financement : Ergonalliance est certifié Qualiopi pour ses actions de formation

Inscription : www.ergonalliance.fr

RÉFÉRENCE : Erg.0031 Version 1

Méthodes pédagogiques & d'évaluation

- Pédagogie active favorisant les exercices pratiques
- Évaluation sur les connaissances assimilées par le stagiaire tout au long de la formation à travers des exercices, études de cas et mises en situation

Les de la formation

- Articulation entre éléments théoriques, illustrations diverses de terrain
- Essais d'appareils auditifs et présentation d'aides techniques pour comprendre les apports et leurs limites
- Animation réalisée par une ergonome spécialisée qui intervient quotidiennement sur les situations de handicap auditif